

**COMPTE-RENDU**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 13 AVRIL 2018**

Les comptes de gestion et les comptes administratifs 2017 concernant le budget général, l'eau et l'assainissement sont présentés et votés à l'unanimité.

Après affectation à la section d'investissement, les 3 budgets dégagent, respectivement, un excédent de fonctionnement de 118 776.80 €, 39 973.44 € et 23 782.57 €

Les taux des impôts directs locaux restent inchangés pour l'année 2018 : soit 6.10 pour la taxe d'habitation, 12.61 pour le foncier bâti et 34.97 pour le foncier non bâti.

Les budgets primitifs sont également votés en équilibre pour chaque section et adoptés à l'unanimité. Ils sont arrêtés comme suit :

Budget général : fonctionnement : 989 458.54 €, investissement : 742 084,17 €. Outre, les restes à réaliser de 2017 (travaux d'accessibilité de la salle des fêtes et de la mairie : 267 000 €, chauffage du local pompiers : 30 000 €) , les autres dépenses d'investissement consistent aux travaux d'isolation et remplacement toiture bâtiment bibliothèque (75.000 €), voirie (40 000 €), équipement matériel de la salle des fêtes (16.000 €), achat de matériels (6 000 €).

Budget de l'eau : fonctionnement 219 529.98 €, investissement 307 356,54 €. Est prévu le remplacement de la conduite d'eau et des branchements à la Chaudeau (130.000 €)

Budget de l'assainissement : fonctionnement 131 057.29 €, investissement 84 122,72 €. L'étude concernant le remplacement des conduites quartier du Bambois va se poursuivre.

Une demande de subvention sera faite auprès du Département pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la 3<sup>ème</sup> classe de l'école primaire.

L'aide financière de l'Agence de l'Eau et du Département est sollicitée concernant l'installation de la télésurveillance et de la télégestion des réservoirs d'eau potable du Lyaumont et des Maingrins.

La parcelle section B n° 363 étant considérés comme « biens sans maître » elle est transférée de plein droit à la commune.

Certaines parcelles qui sont issues des biens sans maître et qui n'ont pas d'intérêt pour la commune seront vendues à M et Mme DESCHASEAUX Michel, au Syndicat Forestier du Massif de Grand Poiremont et M et Mme LARRIERE Jérôme et Aude. Le montant global de ces ventes est de 15 600 €.

Monsieur le Maire demande à chacun des membres de réfléchir sur une éventuelle fusion avec la commune de Fleurey-les-Saint-Loup. Cette démarche a pour but d'apporter des solutions au niveau des services, de diminuer les dépenses et de garantir plus durablement les dotations de l'Etat.

Il est fait part aux membres du conseil des réclamations des parents concernant l'incivilité de certaines personnes et le stationnement anarchique des véhicules à la sortie des classes. Le Maire répond qu'avant d'envisager de verbaliser, le marquage des emplacements de parking sera refait.

De même occasion, des emplacements de stationnement seront matérialisés dans la rue principale pour empêcher les voitures de se garer sur les trottoirs et gêner la circulation des piétons.

Il est rappelé la date du vide-greniers de l'AESPEAL le 29 avril prochain.